maisons paysannes de france

délégation de charente-maritime

Maison de Jeannette
51 rue de la Garousserie - Les Granges
17400 Saint Jean d'Angély
06 56 71 44 74
charente-maritime@maisons-paysannes.org
(ouvert le mercredi après-midi).

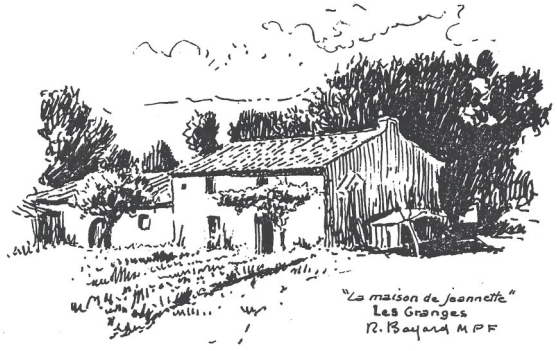

L'écho de la Maison de Jeannette

Journal de la délégation 17
N° 1 - Mars 2022

Le patrimoine de pays, qu'est-ce que c'est?

Le patrimoine de pays n'a pas de vrai nom : « petit patrimoine », « patrimoine de proximité » « du quotidien », ou encore « patrimoine vernaculaire ». Il souffre d'un grand handicap : être mal connu, conséquence d'une histoire, en France, plus nationale que locale. Mal connu et donc méconnu, et par conséquent souvent négligé alors qu'il devrait être, un objet de fierté, quelque chose que l'on a plaisir à entretenir, à valoriser et surtout quelque chose de partagé. Un patrimoine « partagé » pour le passé dont il témoigne mais aussi pour le devenir des territoires .

CALENDRIER 2022

Sam. 19 mars 2022 : A.G. au Château d'Oléron.
Dim. 03 avril 2022 : Sortie à Saint-Dizant-du-Gua.
Dim. 22 mai 2022 : Sortie à Talmont-sur-Gironde.
Dim. 02 octobre 2022 : Sortie à Nieul-sur-Mer.

Le monde du bâtiment est en profonde mutation. La promotion des travaux de rénovation pour lutter contre les déperditions énergétiques reprend et vous devrez attendre plusieurs mois avant qu'un artisan qualifié entreprenne les travaux que vous souhaitez pour l'amélioration de votre logement. L'isolation des maisons, le remplacement des menuiseries, l'installation de nouveaux modes de chauffage deviennent prioritaires pour économiser l'énergie issue essentiellement du pétrole.

Pour les constructions neuves, de nouveaux matériaux sont de plus en plus utilisés pour réduire l'empreinte carbone. Des matériaux anciens connaissent un regain d'intérêt : maisons en bois, maisons en paille. Le chanvre se montre excellent pour l'isolation des combles et des murs. Le résultat est stupéfiant et l'efficacité de ces nouvelles techniques apporte un grand confort aux habitants de ces maisons tout en réduisant de façon significative leur facture énergétique. Le coût plus élevé d'une telle construction s'amortit par les économies réalisées et par la valeur d'un bien de qualité.

Mais, qu'en est-il de la rénovation énergétique pour nos maisons paysannes aux murs épais en moellons ? Des solutions existent et c'est là que Maisons paysannes de France peut vous apporter les bons conseils pour améliorer le confort de votre habitat ancien sans le détériorer. Avant d'entreprendre des travaux coûteux, il est nécessaire de bien s'informer et de rechercher des fournisseurs près de chez soi. Les artisans et architectes du service conseil de votre délégation de Charente-Maritime sont à votre écoute ; leur expérience pourra vous guider utilement pour rendre votre habitat confortable en lui conservant ses caractéristiques esthétiques.

Régis Bernet, vice-président.

BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON

MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69
Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

UNE ACTION CONCRÈTE
POUR RESTAURER, ENTRETENIR
ET PROTÉGER NOS MAISONS
ET NOS PAYSAGES RURAUX

PRIX MPF RENÉ FONTAINE
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
LE BÂTI RURAL DANS SON TERRITOIRE ET SON PAYSAGE

maisons paysannes de france — Coup de cœur

Catégorie bâti ancien et savoir faire

RESTAURATION D'UN PIGEONNIER

17330 Villeneuve-la-Comtesse

Maître d'ouvrage : M. Patrick SOULARD
Maître d'œuvre : Fondation du Patrimoine

Motivation du jury
Travail de mémoire, cette grosse restauration sans affectation (pigeonnier ?) complète un bel ensemble de bâtiments de ferme. Quelques remarques : sur les photos anciennes, on voit la corrélation entre la toiture moins débordante et les murs enduits. L'enduit "à pierre vue" (traditionnellement la plupart des murs étaient enduits), moins protecteur justifie cet élargissement de la charpente, d'autant qu'il n'y a pas de chéneau. Enfin la lucarne n'a pas la simplicité de l'ancienne.
La valorisation patrimoniale a justifié ce Coup de coeur MPF

PRIX MPF RENÉ FONTAINE
PATRIMOINE ET ARCHITECTURE
LE BÂTI RURAL DANS SON TERRITOIRE ET SON PAYSAGE

maisons paysannes de france — Coup de cœur

Catégorie bâti ancien et savoir faire

RESTAURATION D'UN PIGONNIER
17330 Villeneuve-la-Comtesse - Maître d'ouvrage Alain ROUSSEL

Nous félicitons Monsieur Patrick SOULARD, fidèle adhérent, pour cette magnifique restauration reconnue par ce « coup de cœur ».

MAISONS PAYSANNES DE CHARENTE-MARITIME
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Nathalie LAMBERT, *63 Avenue de la République*	**Présidente,** *17770 BURIE*	
M. Régis BERNET, *8 Allée des bains de canes*	**1er Vice-président, Trésorier** *79000 BESSINES*	**Démissionnaire**
M. Jean-Louis HILLAIREAU, *12 Route de la Mailletrie*	**2e Vice-président,** *17120 MEURSAC*	
Mme Claudie MINET, *14 Avenue de Saintonge*	**Secrétaire,** *17470 LA VILLEDIEU*	
Mme Françoise DOUTREUWE, *10 Rue du Pont des Monards*	**Secrétaire-adjointe,** *17100 SAINTES*	
M. Serge BONNEAU, *Le Moulin de Goux*	*17380 SAINT-LOUP-DE-SAINTONGE*	**Administrateur sortant**
M. Jacky BOUYER *Le Roty 18 Rue du Petit-Chêne*	*17160 GIBOURNE*	
Mme Dominique DELATTRE *26 Rue des Boulassiers*	*17480 LA BREE-LES-BAINS*	
Mme Jacqueline FORTIN, *76 rue de La Garousserie - Les Granges-*	*17400 TERNANT*	
Mme Françoise GROSJEAN, *2 Rue des Pins - La Rivière -*	*17250 LA VALLÉE*	
Mme Marie-Thérèse JACQUES, *16 Rue des Sablières*	*17380 ARCHINGEAY*	**Administratrice sortante**
M. Stéphane MONTAGNE, *58 Rue Alfred-Kastler - Appt 203 -*	*17000 LA ROCHELLE*	**Administrateur sortant**
M. Christian PLISSONNEAU, *14 Rue de l'Espérance*	*17250 TRIZAY*	**Administrateur sortant**
M. Maurice POINSTEAU, *1 Rue de la Chagnée*	*17160 GIBOURNE*	

Selon les statuts de notre association, les administrateurs sont élus pour trois ans. Le renouvellement se fait par tiers tous les trois ans. Il n'est pas prévu de nombre minimum ou maximum d'administrateurs, toutefois un nombre impair est souhaitable et recommandé. Nous ne sommes que quatorze membres ; une candidature supplémentaire, au moins, est attendue.

Vous êtes intéressé par la protection de notre patrimoine rural, vous voulez partager nos valeurs, vous souhaitez agir : venez nous rejoindre au sein du Conseil d'administration.

Si, avant de présenter votre candidature, vous désirez avoir des informations sur le rôle et les activités d'un administrateur (ou d'une administratrice) appelez-nous au 06.56.71.44.74 ou interrogez-nous par courriel *charente-maritime@maisons-paysannes.org*

✂_____

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je, soussigné(e) …….

Demeurant à :……

Déclare être candidat(e) au Conseil d'Administration de

Maisons Paysannes de France, délégation de la Charente-Maritime

Lors du renouvellement partiel du Conseil par l'Assemblée générale Ordinaire du 19 mars 2022.

A …….le……...…….

Signature :

DÉLÉGATION DE CHARENTE-MARITIME
La Maison de Jeannette
51 Rue de la Garousserie - Les Granges
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
06 56 71 44 74
charente-maritime@maisons-paysannes.org
Association loi 1901 sans but lucratif

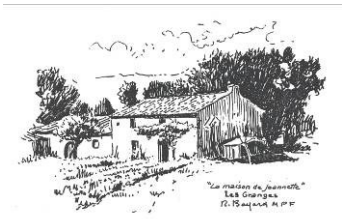

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convocation : Samedi 19 mars 2022 au Château-d'Oléron

14H 30 : Rendez-vous à la salle de la Citadelle du Château d'Oléron

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2021.
- Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de 2021.
- Projets 2022 : calendrier, animations, activités, questions diverses.
- Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration.

16h 00 : Pot de l'amitié.

L'Assemblée Générale est un moment fort dans la vie de notre association : venez nombreux !

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, veuillez remplir le coupon ci-dessous et faites-nous connaître vos attentes, vos idées, vos suggestions.
Si vous souhaitez participer activement à la vie de notre délégation en devenant membre du conseil d'administration, adressez-nous la demande au verso de cette page.

Faites connaître l'association, venez avec un nouvel adhérent.

✂_____

POUVOIR

Je, soussigné(e), ……..……..

Demeurant à …….

Donne pouvoir de me représenter et de voter pour moi à l'Assemblée Générale du 19 mars 2022

à ……

Fait à ……., le ……...
"Bon pour pouvoir" écrit à la main et signature.